

Département de la
Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 Mars 1964

OBJET :

**Abonnement à diverses
publications.**

64007

Le deux Mars mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 25 Février 1964.

Etaient présents : MM. MEYER - MATRAS - ROCHEDEREUX - BRENUSSEAU - LANOUE - MOUCHOT - POUGET - GUILLAUD - LANUSSE - BISCAYE - MONGRAND - FONTANILLE - REIX - ETCHEBER - NARTEAU - BOUCHET - GACHET - BUJARD - BÉTOUS

Représentés : M. Gallani par M. Matras
M. Berland par M. Fontanille

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 18 Février 1964.

APPROUVE

pour l'année 1964, l'abonnement aux publications ci-dessous désignées

- Journal Officiel.
- Gazette des communes,
- Institut National de la Statistique et Etudes Economiques,
- Bulletin Officiel annoté de tous les ministères.
- Annales des Stations hydrominérales, climatiques et balnéaires.
- Moniteur du Bâtiment
- Bulletin annoté des lois et décrets,
- Bulletin officiel de l'Éducation Nationale.

..//..

- Bulletin officiel du Ministère de l'Intérieur,
- Revue de l'Éducation Nationale,
- Départements et Communes,
- Travaux communaux,
- Bourse d'échange des logements,
- Revue pour l'action des élus municipaux et départementaux
(P.N.A.E.M.D.)
- Revue des communes.

Les dépenses seront à mandater sur les chapitres II - 6 et
XXI - 7 du Budget 1964.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire,
l'Adjoint Délégué,



M. M. M.



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 0 MARS 1964
Le Sous-Préfet,

[Signature]